

[Text]

I turn now to some seven points of concern. My first is to maximize the number of people who, being eligible for the refundable sales tax credit, apply to receive it. Estimates I have seen from the Department of Finance have some 85 per cent of the people who will be eligible apply. I think what should be done is to try to increase that as much as possible. It is going to be a particular problem for single individuals if they have not filed an income tax return for several years or more. Senators may wish to consider how to encourage such individuals or persons acting on their behalf to apply for this credit. There is a role here, not only for the federal government but also for provincial departments of health and welfare, for employers and for non-profit organizations and charities to help those who most need help.

My second concern is to help the federal government in its continuing efforts to seek a public commitment from each provincial government that it will not reduce the amount of social assistance it provides to any persons because they are receiving a federal refundable sales tax credit. I urge you to ask yourselves whether there is anything constructive you can do in this regard.

My third concern about the refundable sales tax credit is one you have heard in numerous presentations. To allay the anxiety of many recipients of the credit, I urge you to recommend that the government should commit itself in the bill to fully index annually for inflation as measured by the national consumer price index the following: the sales tax credit itself; the maximum net income threshold at which it starts to be reduced, and the maximum total receipts received in a year by a business or a non-profit organization before it is required to be a GST registrant.

Bill C-62 defines carefully what is a public college and what is a university, but there is no corresponding definition in the bill of a private college. I urge you to recommend that, and it can easily be inserted. I would define a private college as an organization which operates a post-secondary college which (a) meets whatever financial and academic standards are established by provincial or territorial governments in whose jurisdiction they are located and (b) whose primary purpose is to provide programs of instruction in one or more fields of vocational, technical, theological or general education. In my opinion, such colleges should be eligible to claim input tax credits whether or not they are profit-oriented and whether they are public or private.

My next concern is a point raised by Mr. Goodman in his evidence. On the whole, I was favourably impressed. Of the transcripts I have read so far, he was a particularly impressive witness. He proposes extending some of the exemptions in order to provide that most goods and services provided by one business to another, as distinct from consumers, should be zero-rated. He acknowledges that no other jurisdiction which has adopted a value-added tax has done this.

On this particular issue, clearly I am not an expert. However, I do accept the validity of Alan Tait's observation. I hope

[Traduction]

Je passerai maintenant à quelque sept aspects qui me préoccupent. Il faudrait d'abord maximiser le nombre de personnes qui, admissibles au crédit de taxe de vente remboursable, en feront la demande. D'après les estimations que j'ai vues du ministère des Finances, environ 85 p. 100 des gens admissibles en feront la demande. Il faudrait essayer d'en augmenter le pourcentage le plus possible. Cela posera un problème particulier dans le cas des célibataires qui n'ont pas produit de déclaration de revenus depuis des années. Les sénateurs voudront peut-être se demander comment on pourrait encourager ces personnes ou leurs représentants à demander le crédit. Le gouvernement fédéral et les ministères provinciaux de la Santé et du Bien-être, les employeurs, les organismes sans but lucratif et les organismes de charité ont un rôle à jouer en l'occurrence pour aider ceux qui ont le plus besoin d'aide.

Je veux ensuite aider le gouvernement fédéral dans ses efforts incessants en vue d'obtenir de chaque gouvernement provincial qu'il s'engage publiquement à ne pas réduire l'aide sociale accordée aux gens qui recevront un crédit de taxe de vente fédérale remboursable. Je vous exhorte à vous demander si vous pouvez faire quelque chose de constructif à cet égard.

Ma troisième préoccupation au sujet de crédit de taxe de vente remboursable, vous l'avez entendu à maintes reprises. Afin de dissiper l'inquiétude de nombreux bénéficiaires du crédit, je vous exhorte à recommander au gouvernement de s'engager dans le projet de loi à indexer une fois par année, en fonction de l'inflation mesurée par l'indice national des prix à la consommation, les aspects suivants: le crédit de taxe de vente lui-même, le seuil de revenu net maximum auquel le crédit commence à diminuer et le total maximum des recettes reçues en une année par une entreprise ou un organisme sans but lucratif avant de devoir s'inscrire aux fins de la TPS.

Le projet de loi C-62 définit avec précision ce qu'est un collège public et une université, mais il ne contient aucune définition équivalente d'un collège privé. Je vous exhorte à recommander d'en ajouter une, ce qui serait facile. Je définirais un collège privé comme une entité qui exploite un collège d'enseignement postsecondaire a) qui satisfait aux normes financières et scolaires établies par les gouvernements provinciaux et territoriaux où il est situé et b) dont le rôle principal consiste à offrir des programmes d'enseignement dans une ou plusieurs disciplines professionnelle, technique, théologique ou générale. De tels établissements devraient pouvoir réclamer des crédits d'impôt sur intrants, qu'ils soient ou non à but lucratif et qu'ils soient publics ou privés.

Ma préoccupation suivante a trait à un point qu'a soulevé M. Goodman lors de son témoignage. Dans l'ensemble, j'ai été favorablement impressionné. Il s'est révélé particulièrement impressionnant parmi les témoins dont j'ai lu le témoignage jusqu'à maintenant. Il propose d'élargir certaines des exonérations afin de détaxer la plupart des produits et des services échangés entre entreprises plutôt que vendus aux consommateurs. Il reconnaît qu'aucun autre niveau de compétence qui a imposé une taxe à valeur ajoutée l'a fait.

À ce sujet en particulier, je ne suis évidemment pas un expert. Je reconnais toutefois la validité des propos d'Alan